

Délibération N° 19/2018
Séance du 14 novembre 2018

Approbation d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 53'800.- pour la phase d'appels d'offres du projet de réaménagement de la rue de Graman

Vu le crédit d'étude de CHF 100'000.- voté par le Conseil municipal le 27 septembre 2017, approuvé le 15 novembre 2017 par le Conseil d'Etat,

vu le choix d'engager la phase d'appels d'offres pour l'établissement de la demande de crédit d'exécution et un démarrage des travaux en été 2019,

vu les offres reçues,

vu le rapport de la commission Aménagement-Travaux-Mobilité-Cimetière du 10 octobre 2018,

vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE,

par 12 voix pour et 3 abstentions,

1. D'ouvrir un crédit d'étude complémentaire de CHF 53'800.- pour la phase d'appels d'offres du projet de réaménagement de la rue de Graman,
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 27 septembre 2017.

Puplinge, le 14 novembre 2018

